

Deloitte & Touche LLP

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La perspective de Deloitte est unique relativement à la politique fiscale concurrentielle à l'échelle mondiale ainsi qu'aux principaux facteurs contribuant à la prospérité économique sur le plan national, notamment la productivité, la compétitivité et l'innovation. À notre avis, pour assurer la croissance et la prospérité économiques au Canada, il est essentiel de régler le problème du retard en matière de productivité au pays. Ainsi, nous recommandons les initiatives stratégiques suivantes : améliorer les incitatifs liés à la recherche et au développement; l'innovation est essentielle à la productivité et, par extension, à l'emploi. Toutefois, le leadership de longue date du Canada pour ce qui est d'encourager l'innovation est menacé. Puisque la concurrence lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements étrangers en matière de recherche et de développement s'intensifie, il est essentiel que le Canada améliore son régime fiscal pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) afin de demeurer concurrentiel. Le crédit d'impôt à l'investissement pour la RS&DE devrait être amélioré de façon à ce que toutes les entreprises puissent être remboursées. Si l'on permettait à toutes les sociétés de se prévaloir du crédit d'impôt remboursable, cela viendrait compenser convenablement les risques propres à la réalisation d'activités de recherche et de développement au Canada, et contribuerait à attirer des entreprises étrangères à la recherche de possibilités d'investissement à l'échelle mondiale. Mettre en place un crédit d'impôt providentiel; un soutien pour le financement est essentiel à la croissance économique au Canada. Il existe des lacunes importantes dans l'écosystème de financement du Canada. Depuis le financement des entreprises à leurs débuts jusqu'au premier appel public à l'épargne, le Canada n'en fait pas assez, selon nous, pour appuyer les entreprises locales ayant le potentiel de faire leur entrée sur le marché international. Nous recommandons la mise en place d'un crédit d'impôt providentiel en vue d'augmenter le montant du capital de risque accessible aux entreprises en processus de démarrage. Un tel crédit d'impôt faciliterait la création d'un environnement favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat, pour ainsi donner lieu à la création d'emplois et à la croissance économique. Réduire les taux d'imposition du revenu des particuliers au Canada. Il faut également accorder une attention toute particulière à la nécessité d'attirer et de maintenir en poste des personnes très productives pouvant travailler partout dans le monde. Il faudrait réduire les taux d'imposition du revenu des particuliers afin de maintenir ces personnes en poste au Canada et d'attirer des immigrants possédant les compétences requises pour favoriser la prospérité économique à long terme du pays. Le gouvernement devrait commencer par relever le seuil auquel commence le taux maximal d'imposition, puis abaisser ce taux. Les améliorations que nous proposons d'apporter au régime d'imposition du revenu des particuliers pourraient s'échelonner au cours des 5 à 10 prochaines années. Nous estimons qu'il serait possible de compenser de telles réductions par des taxes de consommation, lesquelles sont faibles par comparaison à ce que l'on observe à l'échelle internationale.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Les petites entreprises canadiennes sont reconnues comme les moteurs de la création d'emplois au Canada. Toutefois, les statistiques révèlent une réalité plus complexe. De 1993 à 2003, les petites entreprises comptant moins de 100 employés ont créé 86 % des nouveaux emplois nets au Canada, tandis que les grandes entreprises comptant plus de 500 employés n'ont aucunement contribué à la croissance de l'emploi, supprimant en moyenne 35 000 emplois par année. Cependant, les données de 2004 à 2010 indiquent que 51 % de l'ensemble des nouveaux emplois ont été créés par les grandes entreprises et que les petites entreprises ont contribué à la création de 37 % des nouveaux emplois seulement. Bien que les politiques visant la création d'emplois tendent à mettre l'accent sur la taille des entreprises, les données révèlent que les taux de croissance de ces dernières constituent un indice plus important de leur rôle en matière de création d'emplois. De 2001 à 2006, seules 4,9 % des entreprises du secteur privé ont enregistré des taux de croissance annuels supérieurs à 15 %; toutefois, ces entreprises ont été à l'origine de 43 % des nouveaux emplois créés au cours de cette période. En outre, les petites entreprises n'étaient pas plus susceptibles que les grandes entreprises de faire l'objet d'une forte croissance, la proportion d'entreprises à forte croissance parmi celles comptant aussi peu que 10 employés étant à peu près équivalente à ce qui a été observé pour les entreprises ayant au moins 250 employés. Le plus grand défi pour le Canada consiste à maintenir le taux de croissance rapide de ces entreprises après leur établissement. Le Canada compte une grande part d'entreprises à forte croissance parmi les entreprises établies depuis moins de 5 ans, soit un taux considérablement plus élevé que ce que l'on trouve aux États-Unis et comparable à la situation en Israël, un pays connu pour ses pratiques exemplaires en ce qui touche la création d'entreprises qui croissent rapidement. Cependant, les conditions au Canada ne sont pas favorables au maintien de cette croissance. Le taux d'entrée dans les marchés des entreprises à forte croissance établies depuis plus de 5 ans est considérablement plus faible au Canada qu'aux États-Unis et en Israël. Les recherches réalisées par Deloitte donnent à penser que cela s'explique par l'accessibilité limitée des entreprises au financement favorisant la croissance et l'expansion pendant cette phase critique du développement. Par conséquent, pour créer des emplois, il est essentiel d'offrir un soutien efficace aux entreprises en processus de croissance, surtout sur le plan du financement. Nous estimons que l'amélioration du programme de la RS&DE de manière à permettre à toutes les entreprises d'être remboursées et la mise en place d'un crédit d'impôt providentiel pour les investissements réalisés dans les entreprises à leurs débuts contribueront à créer l'écosystème de financement dont ont besoin les entreprises en croissance.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Pour ce qui est du vieillissement de la population et des pénuries de main-d'œuvre au Canada, il faut veiller à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus susceptibles de favoriser l'innovation économique et d'améliorer la productivité du Canada. Ainsi, nous encourageons le gouvernement à mettre l'accent sur l'amélioration de la compétitivité du régime d'imposition du revenu des particuliers, des politiques d'immigration et des incitatifs à l'épargne-retraite. Réduire les taux d'imposition du revenu des particuliers; pour attirer et maintenir en poste des personnes très productives pouvant

travailler partout dans le monde, il faut tenir compte de nombre de facteurs. Le Canada est un endroit extraordinaire où il fait bon vivre qui offre un environnement stable pour fonder une famille. Toutefois, comme il est fait mention précédemment, nous croyons qu'un plus grand nombre de personnes demeurerait au Canada ou s'y établiraient si le gouvernement abaissait les taux d'imposition du revenu des particuliers. Accroître l'immigration ciblée; comme la population du Canada vieillit, les besoins de notre pays en matière de capital humain devraient figurer dans un plan pluriannuel rationnel et pratique visant à accroître l'immigration pour combler les lacunes dans la main-d'œuvre canadienne et favoriser l'établissement d'une base de connaissances solide. Nous félicitons le gouvernement d'avoir annoncé des mesures visant à transformer le système d'immigration du Canada afin de veiller à ce qu'un plus grand nombre de personnes possédant les compétences nécessaires aient facilement accès aux secteurs appropriés de l'économie canadienne. Nous encourageons le gouvernement à continuer d'améliorer le processus d'immigration en accroissant les objectifs généraux et en améliorant les programmes en place. Encourager l'épargne-retraite; le gouvernement a reconnu l'importance d'encourager l'épargne-retraite maintenant pour éviter une crise économique future. Cependant, les Canadiens n'économisent pas encore assez; près de 600 milliards de dollars en droits de cotisation au régime enregistré d'épargne-retraite demeurent inutilisés. Manifestement, des approches supplémentaires s'imposent, comme l'ont fait remarquer Andrew W. Dunn et d'autres intervenants devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Deloitte a présenté au Comité une proposition particulière qui vise le transfert de l'avantage fiscal de certaines formes de revenu (p. ex., des dividendes payés par les sociétés canadiennes) au moment du retrait de sommes contenues dans les régimes de retraite canadiens. Nous encourageons fortement le gouvernement à mettre en place des incitatifs novateurs et appropriés visant à augmenter l'épargne, en s'appuyant notamment sur les recommandations qui figurent dans le rapport final du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *L'épargne-retraite : la clé d'une retraite confortable*.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Comme le Canada connaît actuellement des changements démographiques considérables, un sous-ensemble de plus en plus petit de la population sera responsable de l'amélioration du niveau de vie. Ainsi, il ne sera possible de maintenir la croissance économique qu'en apportant de continues améliorations visant à accroître la productivité de notre main-d'œuvre. Toutefois, comme il est mentionné précédemment, la productivité au Canada continue d'accuser un retard par rapport à de nombreux autres pays. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette faible productivité : l'aversion des chefs d'entreprise à l'égard du risque, l'insuffisance chronique des investissements dans le matériel et l'outillage, le manque de capital de risque pour les nouvelles entreprises, la protection indue de certains secteurs de l'industrie, la concurrence accrue en ce qui touche les gens de talent de partout dans le monde et un soutien insuffisant en matière d'innovation. Selon le rapport de Deloitte intitulé *L'avenir de la productivité – un plan de match en huit étapes pour le Canada*, le Canada a l'occasion de régler les sérieux problèmes minant la productivité au pays au moyen du cadre en huit étapes suivant : éducation : s'assurer que notre système éducatif favorise l'entrepreneuriat et l'innovation à tous les niveaux; population : redonner au système d'immigration les outils nécessaires pour attirer des immigrants qualifiés et utiliser tout leur potentiel; innovation : améliorer l'efficacité de la recherche et du développement; maturation : renforcer la réserve de capital de risque pour les jeunes entreprises; regroupement local : créer une stratégie nationale de regroupement; mise à niveau : investir dans le matériel et l'outillage; flexibilité : faciliter le flux des investissements directs à l'étranger; simplification :

réduire les obstacles au commerce et se lancer sur de nouveaux marchés. Bon nombre de nos recommandations énoncées précédemment appuient ces huit étapes. Plus particulièrement, si l'on réduit les taux d'imposition du revenu des particuliers, l'on accroît l'immigration ciblée et l'on encourage l'épargne-retraite, cela facilitera l'atteinte des objectifs sur le plan de la population. L'étape de « l'innovation » est appuyée par notre recommandation visant la mise en place de crédits d'impôt remboursables pour la RS&DE à l'intention de toutes les entreprises. Enfin, nous croyons que l'un des facteurs essentiels à la « maturation » est la mise en place d'un crédit d'impôt providentiel à l'appui du financement à la phase de démarrage.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Comme ses ressources naturelles abondent, le Canada est un chef de file mondial dans le secteur des ressources naturelles et le secteur minier. Toutefois, le Canada doit diversifier son économie s'il veut maintenir la croissance économique. L'industrie du savoir contribuera grandement à améliorer la productivité et la croissance économique du Canada; cependant, ce secteur fait actuellement face à des difficultés importantes l'empêchant de connaître du succès au Canada. Dans l'industrie du savoir, le talent et l'innovation procurent des avantages concurrentiels qui favorisent la réussite. Malheureusement, le Canada affiche de faibles taux d'innovation comparativement à d'autres pays, en plus de faire face à une concurrence accrue et à une pénurie de talent en raison du vieillissement de la population. Selon nous, il serait possible de surmonter les difficultés rencontrées dans ce secteur si l'on mettait en œuvre plusieurs des recommandations formulées précédemment. Tout particulièrement, les mesures les plus susceptibles de se révéler efficaces pour ce secteur consisteraient à améliorer le régime du crédit d'impôt pour la RS&DE, à réduire le taux d'imposition du revenu des particuliers et à fournir un financement au moyen d'un crédit d'impôt providentiel.